



## **Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Aigle communique les décisions d'intérêt général prises au cours du mois d'août 2025**

### **Dans sa séance du 4 août, la Municipalité**

A décidé d'adjuger à un bureau spécialisé la planification de la stratégie vélo 2035 pilotée par le service de l'urbanisme, de la durabilité et de l'économie

A validé le préavis 2025-13 concernant l'adoption du volet stratégique du Plan directeur intercommunal Chablais Agglo et le transmet au Conseil communal

A validé le préavis 2025-14 relatif à l'adoption du Plan de réaménagement des rues du Rhône et du Midi et le transmet au Conseil communal

A décidé de ratifier la Charte de l'Alimentation Durable pour les villes et communes

A validé le programme de la journée des 125 ans de l'AL et a accepté le budget y relatif

A adjugé le mandat d'ingénieur pour les phases SIA 31 et 33 du réaménagement de la Rue Colomb à un bureau spécialisé.

### **Dans sa séance du 11 août, la Municipalité**

A pris acte de l'étude de l'Association Vaudoise pour la Construction Adaptée aux Handicapés (AVACAH) et a validé la suite de la démarche proposée par le service de l'urbanisme, de la durabilité et de l'économie dans le cadre de la réponse aux postulats de Madame Gonzalez et Monsieur Calore concernant l'accessibilité PMR des espaces publics

A adjugé les travaux complémentaires pour le rabattement de la nappe et blindage des fouilles dans le cadre des travaux de collecteur sous l'autoroute A9 à une entreprise spécialisée.

### **Dans sa séance du 18 août, la Municipalité**

A validé les trois emplacements proposés et a validé l'offre d'une entreprise spécialisée dans le cadre de l'amélioration de l'offre de stationnement vélo dans le secteur de la gare ainsi que pour le site de la Planchette

A validé l'abattage d'urgence du marronnier situé à la Place Alphonse Mex

A pris acte du dépôt des listes de signatures pour le référendum contre la décision du Conseil communal du 26 juin 2025 relative à la demande de crédit pour les travaux de réaménagement de la Place du Marché, de la Rue Plantour et de l'Avenue Chevron

A validé le contrat de bail entre la Commune et Chablais Région pour la location des locaux au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment B de l'Hôtel de Ville, ainsi qu'un local d'archives au Collège Michel Mayor

**Dans sa séance du 25 août, la Municipalité**

A validé le programme de décembre en fête

A décidé d'adopter le préavis 2025-15 relatif aux conditions de mise à disposition de la parcelle 1208 au lieu-dit « Les îles »

A pris acte de l'avancement de la stratégie pour la cohésion sociale

A décidé de soutenir la Fondation Plate-Forme Jeunesse en octroyant un montant pour 2026

\*\*\*